

**AMBASSADE AUPRES DE LA  
CONFEDERATION SUISSE**



**MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE  
NATIONS UNIES A GENEVE ET L'OMC**

**REPUBLIQUE DU NIGER**

Genève, le 04 juin 2009

N°045/NV/ANSU/09

La Mission Permanente du Niger auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève présente ses compliments au Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme - Comité des Droits de l'Enfant et en rectificatif à sa note verbale 039/NV/ANSU/09 du 19 mai 2009 à l'honneur de lui communiquer, ci-après, la composition de la délégation officielle du Niger à la 51<sup>ème</sup> session du Comité des droits de l'enfant qui se tiendra du 25 mai au 12 juin 2009 à Genève.

S.E.Mme Barry Bibata Glandou, Ministre de la Femme et de la Protection de l'Enfant,

S.E.M Adani ILLO, Ambassadeur, Représentant Permanent du Niger,

Monsieur Souleymane Issouffou, Directeur de la Protection de l'Enfant,

Madame Sandi Sahadi, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération,

Madame Souley Rabi, Ministère de l'Education Nationale,

Madame (Dr) Gali Asma, Ministère de la Santé Publique,

Monsieur Raoufou ISSAKA Moussa, Conseiller à l'Ambassade du Niger.

La Mission Permanente du Niger auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme - Comité des Droits de l'Enfant, l'assurance de sa haute considération.

